

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DE LA PÊCHE



وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
والصيد البحري
الوزير

Le Ministre

Alger, le

رقم: 10.0.0

الجزائر في 25 جانفي 2018

A Mesdames et Messieurs les Walis

en communication aux Directeurs des Services Agricoles des Wilayas

Objet : A/S Promotion des investissements intégrés dans les filières agricoles stratégiques.

La consolidation de la sécurité alimentaire du pays, à travers le développement soutenu des productions agricoles et la concrétisation des objectifs de substitution des importations de produits agricoles et alimentaires, la diversification de l'économie nationale par la promotion des exportations de produits agricoles projetés à l'horizon 2019, constituent un enjeu national à caractère hautement stratégique pour le gouvernement, ainsi qu'une priorité sectorielle de premier plan.

Les conclusions des derniers Conseils Interministériels (CIM), dédiés exclusivement à la relance des filières agricoles stratégiques (céréales, lait et pomme de terre, ...) tenus sous la présidence de Monsieur le Premier Ministre, insistent sur la mise en œuvre des conditions de facilitation et d'encadrement des investissements, notamment à travers la mise à disposition des terres en concessions au bénéfice des agriculteurs, des transformateurs, des industriels de l'agroalimentaire, des coopératives agricoles et des multiplicateurs de semences et autres opérateurs spécialisés dans les différentes filières.

Ces investissements permettront d'encourager la mise en place d'exploitations agricoles intégrées (céréales, fourrages, élevage bovin laitier, viande rouges, arboriculture et maraichages en intensif et hyper intensif) dans le cadre de la mise en valeur des terres agricoles au niveau des Hauts plateaux et du Sud. Ces exploitations intégrées visent à assurer les approvisionnements internes en matières agricoles pour les opérateurs et transformateurs, et les industriels de l'agroalimentaire, dans le cadre de la stratégie de substitution des importations et d'encouragement des exportations.



Ces exploitations agricoles intégrées comprendront tant des investissements dans les domaines de la production, intensive et hyper intensive que du stockage et de la transformation en intégrant éventuellement les énergies renouvelables. Il est aussi attendu un effet d'entraînement et d'intégration sur les autres acteurs soutenus dans le cadre de la mise en valeur pour la création de petites et moyennes exploitations.

Nonobstant le rôle de la commission d'orientation du développement agricole de wilaya, il vous est demandé de multiplier les efforts de facilitation et d'accompagnement pour accélérer la mise en place de ces investissements et prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer l'encadrement et l'orientation technique et agronomique adéquats en cohérence avec les potentialités de la région.

A ce titre, et suite aux orientations que j'ai donné à l'occasion de mes différentes rencontres avec les acteurs et intervenants dans les filières agricoles, et avec les représentants des organisations professionnelles et syndicales, je vous informe qu'une cellule de facilitation et de suivi de ce type d'investissements agricoles a été installée au niveau central (auprès du Secrétariat Général). Ceci, à l'effet d'accompagner la mise en place et l'aboutissement des projets agricoles ciblés, à travers une dynamique décentralisée en parfaite harmonie et en synergie avec une démarche d'ensemble de développement national intégré.

Je vous informe également que les dossiers d'investissements inscrits dans ce cadre vous seront transmis, pour complément, orientation et validation par la commission d'orientation du développement agricole de wilaya, aux fins de leur concrétisation effective sur le terrain sur la base des procédures en vigueur.

Enfin, et eu égard au caractère prioritaire de notre secteur et l'importance accordée par le gouvernement à la promotion des investissements intégrés dans les filières agricoles stratégiques, il est demandé à chaque Directeur de prendre toutes les dispositions qui s'imposent avec la célérité voulue pour la mise en œuvre de la présente.



وزير الزراعة والتنمية الريفية
والصيد البحري

سيد أحمد فروخي